

Pronote, ou le diable caché derrière les bonnes intentions !

L'Education nationale a racheté Pronote, ce logiciel de gestion scolaire qui s'est niché dans la vie des établissements scolaires, et y a prospéré.

Outil de gestion certes, oui, grâce auquel listes d'élèves, emplois du temps des classes et des collègues autorisent avec facilité l'accès à des informations pratiques utiles à qui veut remplacer, organiser ou réorganiser son travail au sein des ruches complexes que sont devenues nos collèges et lycées.

Dans le meilleur des mondes, cet outil serait incontestablement un progrès. Avec un peu d'ironie, soulignons ici la notable économie de papier indubitablement bonne pour la planète que Pronote permet : plus de petits mots de collègue à collègue dans les casiers de la salle des professeurs pour prendre contact ou rendez-vous, plus (ou moins) de distribution de photocopies aux classes, mais une diffusion pratique en un clic de PDF via la messagerie, les listes de classes et de groupes à disposition et non plus dactylographiées, imprimées et photocopiées pour distribution, etc.

Les arguments de facilitation de gestion ne manquent jamais aux gestionnaires, ou du moins à ceux qui prétendent leur permettre de travailler plus, mieux et plus vite. Ce raisonnement serait juste si la charge de travail restait égale. Cependant, on découvre vite, et avec amertume, que puisqu'on peut, grâce à l'informatique, travailler mieux, davantage et plus vite, on en demande à chacun plus qu'avant et que la charge de travail non seulement ne diminue pas, mais augmente ; et bien souvent, grâce à l'informatisation des tâches, des emplois sont supprimés, tandis que les employés qui restent, eux, prennent la direction du « burn-out ».

De surcroît, le personnel enseignant « gère-t-il » ses classes et ses élèves ? On va finir par le croire tant cette expression connaît désormais un usage banal : « Je le gère », dit-on à propos de Paul. « Moi pas », s'entend-on répondre.

Et si le développement de Pronote au sein de l'Education Nationale était à la fois un symptôme et un facteur de l'évolution du professorat ? Peut-on longtemps encore ignorer la technicisation de l'enseignement ? Peut-on encore scotomiser l'utilisation qui est faite des soi-disant savoirs professionnels construits par la branche universitaire des sciences de l'éducation ? Par exemple, quand elles assurent aux Ministres qu'enseigner à des classes de 35 élèves n'est pas un problème pour qui maîtrise la « gestion » de l'hétérogénéité, ou la subdivision du groupe classe en îlots d'apprentissage, ou encore le passage à la technologie de la classe inversée.

Notons que cette dernière trouvaille « scientifique » permettrait de remplacer le suivi de cours et la prise de notes (i.e. le travail des élèves) par des discussions et des séquences de questions-réponses aboutissant à des FAQ mises en ligne sur Pronote (encore lui !).

Le chemin pris n'est-il pas celui du remplacement des professeurs qui concevaient et délivraient leurs cours en application des programmes d'enseignement, par des techniciens qui vont faire visionner des capsules vidéos à leurs élèves, ou utiliser les ressources « éducol » conçues par des experts du ministère ?

La boucle se boucle et ressemble fort à la nasse d'un filet dans lequel « on » (mais qui ?) chercherait à attraper les poissons sauvages archaïques qui sont encore dans le bain de l'enseignement, pour les en extraire et laisser la place aux poissons d'élevage tout frais sortis des INSPE.

Mais Pronote, c'est aussi, et peut-être surtout, par le biais de ses messageries et du remplacement du cahier de texte de la classe en carton bleu et pleins d'écritures manuscrites sur feuilles quadrillées, le moyen pour tous de surveiller chacun, et cela en particulier pour les administrateurs du système qui ont absolument accès à tout Pronote, y compris à l'horodatage de vos connexions et déconnexions.

Ainsi, vous pouvez être le pacha des fumistes et donner à croire sur Pronote que vous êtes le meilleur des professeurs. A l'inverse, parce que vous êtes rétif à ce prodige de l'outillage de gestion informatique, vous passerez pour un parasite du système éducatif parce que vous rédigez vos cours à la plume d'oie et à la bougie, chez vous pendant vos vacances en zone dite « blanche », pour ensuite faire cours à vos élèves dans le huis clos de votre salle de classe, sans chercher à vous promouvoir, ni à vous faire connaître.

La figure tutélaire du « maître d'école » est morte. Celui à qui l'on dit respectueusement « Monsieur l'instituteur » comme dans « Goupi mains rouges » de Jacques Becker en 1943, n'existe plus. Dans l'esprit des familles maintenant considérées comme des usagers du service public grâce au Ministre Jospin, bien trop souvent, fréquemment, le professeur « doit une prestation » qui « doit » mener à la réussite des enfants (on n'ose à peine parler encore d'élève).

C'est la mutation de cette perception des professeurs par les familles qui est certainement à l'origine des « enquêtes » que les unes mènent allègrement et de plein droit de leur point de vue sur la qualité du travail des autres. Elles font cela, non plus en demandant un rendez-vous pour se faire directement expliquer les choses par les intéressés, mais via Pronote en y comptabilisant notes, devoirs et occurrences de tenue du cahier de texte, et en comparant ces « données » chiffrées avec celle des professeurs de l'enfant du voisin.

Cela serait sans excessive gravité si l'administration elle-même n'entérinait pas ces données, et n'en tirait argument, ou si elle ne les utilisait pas elle-même directement pour procéder aux évaluations professionnelles qui aboutissent aux deux « rendez-vous de carrière » désormais en usage. Qui peut croire en effet que l'administration se priverait de l'utilisation des « datas » disponibles sur chacun de nous, et de celles en particulier qui sont là, à attendre sur Pronote,

quelque part dans un « cloud », pour nous juger, pardon nous « évaluer », avec bienveillance bien entendu ?

Enfin, reste un souci grave et épais qui semble émerger depuis 2 ans : les utilisateurs de Pronote sont en quasi-totalité également des utilisateurs des réseaux sociaux où règne la libre expression instantanée, non pas des conclusions de longues réflexions argumentées, mais de pulsions intenses de haine ou d'amour, sans aucun filtre de temporalité, comme sans doute cela était le cas dans la Rome antique dans l'arène des jeux, où des gladiateurs rarement graciés devaient déclencher des passions.

Parents ainsi, parfois, mais avec une fréquence de plus en plus remarquable, jugent, discréditent, critiquent, voire insultent et calomnient des collègues sur Pronote. Ce serait grave mais pas dramatique si, avec une régularité de plus en plus nette, l'administration ne faisait de ce bois-là celui d'un bûcher où « on » fait rôtir des collègues dans le cadre de procédures disciplinaires.

Corrélativement à l'immédiateté des réactions informatisées des uns ou des autres apparaît également le souci causé par la multitudes des « notifications » dont vous abreuve ce logiciel. Le cadre spécifique de la « continuité pédagogique » du contexte de crise sanitaire a fait de Pronote un outil intrusif malsain : pour lui et ses utilisateurs les plus zélés, la notion de vie privée semble être devenue obsolète et le professeur est désormais taillable et corvéable à merci par le biais des « notifications ». Ceux qui parfois décident de se déconnecter pour avoir la paix, ont ensuite la douloureuse surprise de faire connaissance avec l'avalanche de notifications que déclenche la re-connexion.

Mais encore, et cela est finalement très balzacien, c'est parfois entre les mains de collègues que Pronote devient l'outil du complot ourdi, de la vérification de la présence de la paille dans l'œil du voisin, de la critique intempestive et exagérée, ou de la blague de trop comme celle qu'un collègue dont le sort a été réglé en conseil de discipline par un renvoi de la fonction publique : « Qu'on le pend ! », avait-il jugé utile ou drôle d'écrire à propos de son chef d'établissement dans le cadre d'un fil de discussion sur Pronote. Une saisie d'écran se retrouva du cloud au bureau d'un Recteur, et les écrits, que chacun appréciera selon sa sensibilité, furent un argument suffisant en conseil de discipline.

Ainsi, Pronote est-il un logiciel qu'il convient d'aviser avec circonspection, et en connaissance de cause...